

Sociétés diverses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **39 (1930)**

Heft 19

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans la classification que nous avons établie nous trouvons des vins allant de 10% à 15 et même 16% d'alcool, quelques-uns parfaitement secs, comme l'Arvine et le Fendant, par ex., d'autres fermentant, par contre encore, malgré leur haute teneur en alcool, une dose parfois élevée de sucre non fermenté, tels la Malvoisie, ou l'Hermitage.

Les années particulièrement chaudes, les raisins des cépages fins restent sur souche jusqu'à l'ultime moment d'arrière-saison et donnent alors les vins mi-fétris ou féttris, qui atteignent vraiment une suprématie distincte.

Devant tant d'abondance et de richesses oenologiques, on ne saurait sans risque déclarer sa préférence pour l'un ou l'autre de ces crus que la terre valaisanne produit avec une si libérale magnificence. Le plus prudent est d'y goûter à tous à tour de rôle. Vous serez peut-être alors dans l'agréable embarras de ce président d'un Parlement de France qui, ne pouvant se décider entre le Bordeaux ou le Bourgogne, ajournait toujours à huitaine la prononciation de l'arrêt, tant il avait de plaisir à visiter les pièces!

Qu'entre les vins du Valais, votre cœur balance donc longtemps, le plus longtemps possible.

Diolly/Sion, avril 1930.

Dr. Henry Wuilloud
ing. agr.

N.B. La Chambre valaisanne de commerce à Sion fournit gratuitement tous les renseignements désirés.

Sociétés diverses

Ragaz. — La Société de cures et de tourisme de Ragaz-les-Bains, dans son rapport sur l'exercice 1929, considère la dernière saison comme satisfaisante. L'affluence des baigneurs et des séjournants a été bonne pendant la haute saison, mais moins réjouissante durant l'avant et l'arrière-saison. On a compté au total 13.433 hôtes et 98.194 nuitées, au lieu de 12.750 hôtes et 94.182 nuitées en 1928. Il y a eu 5595 Suisses et 4526 Allemands; tous les autres pays ont été représentés par moins de 500 visiteurs. Avec un total de 152.000 fr. de dépenses, la société enregistre un déficit de 8.530 fr. Elle a dépensé 33.000 fr. pour la réclame, 70.000 fr. pour le bureau de renseignements, 15.700 fr. pour l'orchestre et 3.000 fr. pour des manifestations diverses.

Gstaad. — D'après le rapport annuel pour 1929/30 de la Société de développement de Gstaad et environs, cette station a eu en 1929 l'une de ses meilleures saisons d'été. La dernière saison d'hiver a également été bonne. La statistique donne les chiffres suivants pour l'exercice: 9080 arrivées (exercice précédent: 8800) et 110.982 nuitées (108.115). Le plus grand nombre d'hôtes a été fourni par la Suisse; viennent

ensuite la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne. La kurtaxe a rapporté 43.000 francs. Le bureau de renseignements a expédié 25.000 prospectus, 2200 cartes pour skieurs, 1000 affiches et 5000 programmes des manifestations sportives. Un nouveau prospectus d'été, établi en six langues, a été tiré à 150.000 exemplaires. Un dépliant pour la saison d'hiver sera distribué à 20.000 exemplaires.

L'Association des intérêts de Glion a tenu son assemblée générale le 30 avril, sous la présidence de M. E. Hirschy. Le rapport du comité fait constater que l'effectif des membres se monte à 163. Les cotisations des sociétaires ont fourni 2678 fr. 20; les hôtels ont versé 3592 fr. 50, plus 5525 fr. comme produit de la vente des timbres. Le village a accordé une subvention de 375 francs. Le total des recettes s'est élevé à 13.532 fr. 20. Les dépenses ont atteint 11.502 fr. 97. Depuis sa réorganisation au printemps 1926, l'association a dépensé en réclame 48.761 fr., sans compter les parts versées à la Société de développement et à la Société des hôteliers de Montreux. Le comité a été réélu avec M. E. Hirschy comme président. M. L. Niess, de l'hôtel Victoria, est secrétaire. M. Erasimé, du Grand Hôtel et Righi vaudois, est caissier. En font également partie MM. A. Benoit, de l'hôtel des Alpes vaudoises, F. Buchs, des hôtels Bellevue et Belvédère et E. Stange, de l'hôtel de Glion.

La Ligue internationale des adversaires de la prohibition a tenu cette année son congrès à Budapest, les jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 juin. Les précédentes conférences annuelles ont eu lieu, à partir de 1921, à Lausanne, Bruxelles, Londres, La Haye, Paris, Porto, Rome, Vienne et Copenhague. Le congrès de Copenhague avait entendu d'intéressants rapports, fortement documentés, sur les effets déplorables de la loi de prohibition en Finlande, sur l'action physiologique de l'alcool dans le corps humain, sur les expériences faites aux Etats-Unis sous le régime de la prohibition, sur les lois et projets de lois concernant l'option locale en Grande-Bretagne et en Irlande, sur l'importance des boissons alcooliques dans la production et le commerce des nations, enfin sur la réglementation de la vente des boissons alcooliques en Suède. Des problèmes tout aussi intéressants ont été portés à l'ordre du jour du congrès de Budapest.

Le Syndicat d'initiative de Bex-les-Bains a tenu dernièrement son assemblée annuelle sous la présidence de M. le Dr Chollet. Le président, le secrétaire et le caissier ont successivement donné des précisions sur l'activité de la société pendant l'exercice écoulé, dans le but de faire mieux connaître la station. Cette activité s'est manifestée surtout par une réclame intensive sous diverses formes: expédition de programmes-brochures et du Guide de Bex, affichage, communications et photos aux journaux, publicité radiophonique, concerts et divertissements. L'affiche Dent-du-Midi a été tirée à 5000 exemplaires et un dépliant à 30.000 exemplaires. Plus de 6.000 fr. ont été dépensés l'année dernière par la Commission de propagande, dont la principale ressource consiste en une contribution de 4.000 fr.

versée par les hôteliers de Bex. Le nombre des membres est actuellement de 146. Les recettes se sont élevées, celles de la commission de propagande non comprises, à 3040 fr. et les dépenses à 2845 francs. La cotisation annuelle reste fixée à 10 francs. M. le Dr Chollet a été confirmé dans ses fonctions présidentielles.

Questions professionnelles

Une grève des cuisiniers s'est produite durant la deuxième quinzaine d'avril dans les hôtels et les restaurants de Bruxelles. L'année dernière, avant la saison touristique, les patrons avaient accordé déjà une augmentation de salaires de 30% élevant à 450 fr. belges par semaine la paye des chefs de partie. Avant la guerre, les cuisiniers gagnaient à Bruxelles de 140 à 175 fr. par mois. Cette année, profitant de l'approche des fêtes du Centenaire de l'indépendance et des expositions, le Syndicat des cuisiniers réclama un salaire minimum hebdomadaire de 500 fr. jusqu'au 3 mai et de 750 fr. à partir de cette date. Le coût de la vie n'ayant pas augmenté et ayant eux-mêmes à souffrir de la crise économique, les patrons repoussèrent cette revendication comme injustifiée. Toutefois, en raison du surcroît de travail à fournir pendant les fêtes du Centenaire, ils consentirent à accorder, du 1er juin au 15 septembre, une gratification de 25% des salaires. En guise de réponse, le Syndicat des cuisiniers décréta la grève au moment des fêtes de Pâques, sans aucun avis préalable. Dans toutes les maisons, les chefs de cuisine restèrent à leur poste et les employeurs s'unirent étroitement pour assurer le service avec des brigades réduites. C'est ainsi qu'en condensant un peu les menus, l'un des grands établissements de Bruxelles réussit à servir parfaitement tous ses clients avec quatre hommes au lieu de 24. On put se convaincre à cette occasion que les effectifs du personnel de cuisine étaient en général beaucoup trop élevés, les patrons, dans un but humanitaire, n'ayant pas voulu auparavant congédier des employés. Le 26 avril, les cuisiniers présentèrent au syndicat patronal une proposition conciliatrice; elle fut repoussée et les employeurs en présentèrent une autre. Celle-ci fut acceptée à une forte majorité par le Syndicat des cuisiniers et le travail reprit immédiatement. L'arrangement conclu repose sur le maintien des salaires actuels, sur le payement d'un sursalaire de 25% du 1er juin au 30 septembre et sur le retour aux salaires actuels à partir du 1er octobre. Les grévistes sont réintégréés suivant les possibilités.

Informations économiques

Hôtel Schweizerhof à Berne. — Le compte de profits et pertes de l'exercice 1929 de la S. A. de l'hôtel Schweizerhof à Berne accuse un bénéfice net de 96.318 fr., contre 109.000 en 1928. Le dividende est de 2% pour les actions privilégiées et de 3% pour les actions ordinaires.

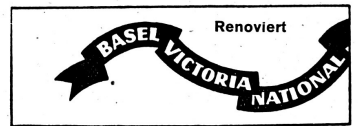
Les prix de gros continuent à manifester leur tendance à la baisse. Durant la dernière semaine, les index sont tombés de 90,7 à 90,2 aux Etats-Unis, atteignant le niveau le plus bas de la période d'après-guerre, de 83,5 à 82,9 en France, de 95,2 à 95 en Allemagne, de 82,2 à 81,7 en Grande-Bretagne et de 66,1 à 65,8 en Italie. On se demande pourquoi et comment il se fait que les prix de détail résistent avec tant d'opiniâtreté à ce mouvement.

La bière restera chère. — L'arrêté fédéral de 1927 prévoyait que le supplément de douane sur le malt et l'orge serait prélevé jusqu'au mois d'octobre 1930. Il est question de prolonger cet impôt pendant quatre ans. Un projet sera soumis aux Chambres dans la session de juin. Et l'on prétendra une fois de plus que cette mesure, comme toutes les autres, n'entraîne aucun enrichissement de la vie. Le refrain est connu.

Pour les vins vaudois. — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud propose au Grand Conseil la création d'un fonds de propagande en faveur des vins vaudois. Ce fonds sera alimenté, jusqu'à concurrence de 30.000 fr. par an au maximum, par une contribution annuelle des propriétaires de vignes et il sera géré gratuitement par l'Etat. Les sommes disponibles doivent servir avant tout à assurer l'existence d'un office permanent de propagande en faveur des vins vaudois.

Le gaz baisse à Genève. — Les rabais ci-après sont accordés à Genève aux abonnés dont la consommation annuelle de gaz dans le même immeuble dépasse mille mètres cubes: pour les premiers mille mètres, maintien du tarif actuel, soit 26 centimes — de 1001 à 2000 m. rabais de 2 centimes par mètre — de 2001 à 3000, rabais de 4 centimes — de 3001 à 4000, rabais de 6 centimes — de 4001 à 5000, rabais de 8 centimes — de 5001 à 6000, rabais de 9 centimes — de 6001 et au-dessus, rabais de 10 centimes. Les rabais ne s'appliquent pas au gaz à tarif spécial pour le chauffage. Cette mesure en faveur des gros abonnés sera bien accueillie par l'hôtellerie genevoise.

Le saindoux, le beurre et le lait. — La Commission des douanes du Conseil national, réunie à Lugano, a commencé la discussion des articles du tarif douanier. Elle a traité la plus grande partie des droits sur les comestibles, les boissons et les animaux. La proposition de réduction générale présentée par les socialistes ayant été repoussée en première lecture, ses auteurs se sont réservés de la reprendre au Conseil national. Contrairement à la proposition



M' CALLUM'S
ESTABLISHED
1807
Perfection
SCOTS
WHISKY

CHAMPAGNE
POL ROGER
BY APPOINTMENT
TO HIS MAJESTY THE KING
A. BUTOW, 8, RUE DE FRIBOURG, TÉLÉPHONE: MONT-BLANC 25.314, GENÈVE

NICHOLSON'S
DRY GIN
THE PUREST
SPIRIT MADE

COCKBURN'S
PORT
OPORTO AND LONDON

Rhabarber
feinen roststiefeln. Jedes Quantum zu den billigsten Tagespreisen sofort lieferbar. Grösste Kulturen d. Schweiz. An unbekannte Firmen Nachnahme.
Maier & Burkhardt, Kreuzlingen (Thurgau) Tel. 151.

CHAMPAGNE
GEORGE GOULET, REIMS
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS
Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - Zurich - St-Moritz

Vin Villeneuve 1929
Le plus sain, diurétique, excellent pour malades. Expédition par fûts et à partir de 50 l. Ecoutez la voix de votre comité. Favorisez le producteur: P. Bonnard, vign., Villeneuve (Vaud).

Orfèvrerie Jacob
Genève (St-Jean)
Téléphone: Mt. Blanc 30.77
Adr. télégraph.: Jacobor, Genève
Fabrication spéciale pour
Hôtels et Restaurants
Couverts et Orfèvrerie de table
métal blanc argenté fortement
Réparations - Réargenture
Maison fondée en 1878 - 5 médailles d'or

HOTEL
Für jedes
ist die
Delheizung
SYSTEM
Reinhart
ideal.
Sofortige Temperaturregung
anpassung bei jeder
Witterung.
Kein Rausch.
Kein Staub.
Kein Geruch.
Kein Geräusch.
Hygienischer
Betriebsbetrieb.
Nur Vorzüge
keine Nachteile

BREVO
A-G FÜR EXPLOSIONS-U.
FEUERSCHUTZ
HORGEN-ZÜRICH
VERTRETERBESUCH, OFFERTEN, RENTABILITÄTS-BERECHNUNGEN UNVERBINDLICH.

Wash-Maschine
„Venus-Ideal“
Spezialtypen für
Hotels, Pensionen u. Anstaltsbetriebe
In. Zeugnissen und Referenzen zu Diensten
Verlangen Sie unseren illust. Gratis-Katalog
Gebrüder Wyss, Büron
Waschmaschinen-Fabrik (Luzern)

Dernier perfectionnement

Lavabo „SIMPLON“
le modèle idéal pour chambres d'hôtels
GETAZ, ROMANG,
ECOFFEY S. A.
Lausanne - Genève - Vevey
Articles sanitaires: Dallages
Revêtements
Exposition permanente
Le fournisseur d'hôtels est en danger
d'être dépassé par la concurrence s'il ne fait pas de la publicité.

Der SEDAN TEPPICH
ist heute der beliebteste
HOTEL-TEPPICH
dank seiner Qualität u. Farben
In. Milieus, Vorkäfer,
Gallerien, Läufer
und Spezial-Massen lieferbar
w. Geelhaar
Bern
GEGR. 1869
THUNSTRASSE 7